

# Antitrust : Microsoft dans le collimateur des autorités chinoises

Après le courroux de l'Europe, **Microsoft** s'apprête à subir l'ire de la Chine. Selon *Les Echos*, une porte-parole du Bureau chinois de la propriété intellectuelle aurait confirmé à l'AFP le lancement d'une enquête sur la position monopolistique de la firme de Redmond.

Ces investigations s'inscrivent dans un nouveau contexte législatif. En août 2007, une nouvelle loi anti-monopole renforçait le contrôle des fusions-acquisitions et leur impact sur les consommateurs ainsi que la vérification des positions dominantes des groupes locaux ou étrangers.

La Chine, désireuse de développer ses propres standards, entretient de longue date une méfiance vis-à-vis de Microsoft. L'une des preuves les plus tangibles de cette volonté d'émancipation reste la création du **TD-SCDMA**, la [3G version chinoise](#). Des agences gouvernementales et des entreprises d'état chinoises se sont déjà tournées vers **Linux**, un système d'exploitation libre sur lequel les développeurs locaux peuvent intervenir.

Microsoft, forcément acculé, a multiplié au cours de ces derniers mois les gestes d'ouverture. Construction d'un centre de recherches à Pékin, « oubli » des plaintes déposées à l'encontre des entreprises utilisatrices d'une version piratée de son OS... La firme de Redmond, bien consciente des potentialités du marché chinois, a préféré mettre toutes les chances de son côté pour ne pas mécontenter les autorités de la république populaire.

Si les autorités chinoises n'évoquent pas encore d'amende, elles pourraient toutefois être tentées d'imiter leurs collègues européens, à l'origine d'une amende record de 899 millions d'euros.